

125, rue St-Jean, Ange-Gardien, (450) 293-8106
Courriel : epjeanxxiii@cssdhr.gouv.qc.ca

ANNÉE 2025-2026
Kangourou

Liste des cahiers d'exercices obligatoires	
1, 2, 3... Nougat 1re année A+B Édition Chenelière ISBN: 9998201810096	19,50 \$
Total de la facture des cahiers d'exercices	19,50 \$

Cahiers d'exercices disponibles au Buropro Citation de Granby
11, rue Simonds Nord Granby, J2J 2P5
(450) 464-6464

Photocopies : Les frais exigés vous seront facturés au plus tard le 26 septembre 2025.

Liste de matériel obligatoire

- 1 cartable 1 ½ pouce
- 2 bâtons de colle 40 gr.
- 3 cahiers d'écriture (1 bleu, 1 jaune et 1 vert) 32 pages (23.5cm X 18.1 cm interlinés/pointillés) à couverture laminée
- 2 coffres à crayons à fermeture éclair
- 12 crayons à mine HB **aiguisés**
- 2 duo-tangs en vinyle avec pochettes et attaches (**rouge et bleu**)
- 1 ensemble de crayons de couleur **en bois aiguisés (24)**
- 1 ensemble de crayons feutres lavables
- 2 gommes à effacer blanches (grand format)
- 2 marqueurs effaçables à sec à pointe fine (bleus si possible)
- 1 paire de ciseaux (6 pouces à bouts semi-pointus)
- 1 paquet d'index séparateurs (5 divisions)
- 1 taille-crayon à réservoir vissable
- 3 surligneurs (bleu, rose et jaune)
- 1 règle de 30 cm

VERSO



POUR TOUS LES NIVEAUX

- Deux paires de souliers : une pour l'intérieur (peut être les mêmes que pour l'éducation physique) et l'autre pour l'extérieur.

ARTS PLASTIQUES

- 1 couvre-tout ou une vieille chemise

MUSIQUE

- 1 duo-tang noir en vinyle avec pochettes et attaches

ANGLAIS

- 1 duo-tang en vinyle rouge avec pochettes et attaches

LE TOUT DOIT ÊTRE BIEN IDENTIFIÉ AU NOM DE L'ENFANT DÈS LE 1^{ER} JOUR DE CLASSE

Nous vous invitons à récupérer le matériel de l'an passé qui peut être réutilisé pour la prochaine année, notamment les crayons, papiers, cartables, etc.



POUR LES PARENTS QUI UTILISENT LE SERVICE DE LA SURVEILLANCE DU MIDI, VOICI LE TABLEAU POUR LES FRAIS QUI SERONT PAYABLES AU DÉBUT DU MOIS DE NOVEMBRE EN UN SEUL VERSEMENT

PRÉSCOLAIRE ET PRIMAIRE	
1^{er} et 2^e enfant	
4 ou 5 jours par semaine	203\$
1 à 3 jours par semaine	122\$
1^{er} et 2^e enfant – GARDE PARTAGÉE (1 semaine sur 2)	
4 ou 5 jours par semaine	102\$
1 à 3 jours par semaine	60\$
3^e enfant et suivants	Gratuit
Maximum par famille (au préscolaire et primaire seulement)	406\$
Dîneur occasionnel	4.00\$